



Forum HCTE-réussites diaspora

Robert Dussey s'adresse aux Togolais de l'extérieur

En prélude au forum HCTE-réussites diaspora qui se tient dans quelques jours à Lomé, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey, a adressé une lettre ouverte à nos compatriotes...



PAGE 3

FRANCE - TOGO



Coopération culturelle et universitaire

Le professeur Martin Gbenouga, désormais officier des Palmes académiques

Le mercredi dernier, l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizi, a remis au professeur Martin Gbenouga, directeur général du Centre international de recherche et d'études de langues (Cirel), dénommé « village du Bénin »,...

PAGE 3

CULTURES



Unesco

Le Togo élu au Conseil exécutif de l'organisation

Notre pays, le Togo fait partie des cinquante huit (58) membres que compte le Conseil exécutif de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). L'élection s'est déroulée à l'occasion de la 40ème session...

PAGE 9

Cop 25

La mise en œuvre des CDN sera au cœur des préoccupations

PAGE 10



Programme national de développement

« Nous avons le taux de chômage le plus bas de l'Afrique de l'ouest » dicit Faure Gnassingbé

Dans une tribune publiée dans Jeune Afrique de cette semaine, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a démontré sa volonté de faire du Togo un pays émergent. Tout en citant les progrès réalisés par le pays ces dernières années dans différents secteurs, M. Gnassingbé veut créer les conditions d'un partage de la prospérité avec toutes les filles et fils du Togo.

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Situation politique au Togo: « Tout le monde a sa part de responsabilité », selon la Conférence des évêques

La situation politique que vit notre pays depuis quelques années et que plusieurs bonnes volontés essaient d'arranger est-elle la résultante de l'action d'une seule personne ? Ou d'un seul groupe de personnes ? Pas du tout. En tout cas la Conférence des évêques du Togo est convaincue que tous les Togolais quelles que soient leurs appartenances politiques sont coupables d'une manière ou d'une autre et doivent œuvrer pour maintenir la paix dans notre pays. Mais cela n'est pas du goût d'un certain nombre de personnes qui s'attendaient à ce que les évêques prennent position contre le pouvoir en place. L'église catholique rassemble des Togolais issus de toutes les ethnies et partis politiques. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, ils sont nombreux ces compatriotes qui professent cette foi chrétienne. Et ayant à cœur d'être solidaires au « troupeau de Dieu » qui leur est confié et conscients de leur responsabilité de « veiller sur lui comme Dieu le veut », la Conférence des évêques du Togo veut prendre ses responsabilités...

PAGE 3



	SOMMAIRE	Guinée-Bissau/1er tour de la présidentielle Le président José Mário Vaz accuse la majorité parlementaire de fraudes  P 4	Le métier d'aide-soignant Pourquoi y accorder plus d'importance ?  PP 6&7	Cop 25 La mise en œuvre des CDN sera au cœur des préoccupations  P 10
---	-----------------	---	--	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Rencontre avec Winimie LAMBONI, Bénéficiaire du Produit AJSEF du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à la découverte de Winimie LAMBONI, résidant dans la Préfecture de Tone et bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF). Retour sur le parcours de cette trentenaire, qui grâce à son courage et son abnégation fait parler d'elle, non seulement dans sa préfecture d'origine, mais aussi dans toute la région. Reportage...



Winimie LAMBONI

Dapaong, Région des Savanes, plus de 600 Km au nord de Lomé. Winimie LAMBONI est la seule fille d'une famille polygame et nombreuse. Après ses études primaires, notre interlocutrice, vu l'âge avançant de son papa qui n'avait plus trop de moyens pour faire face aux besoins de toute sa famille, décida de prendre son destin en mains en apprenant un métier. "J'ai jeté un regard lointain sur mon avenir, en tenant compte de la situation financière de mes parents. J'ai également compris que tôt ou tard il me reviendra à moi de prendre soin de mes frères et sœurs. Il me fallait donc trouver rapidement des sources de revenus, et pour cela il me fallait apprendre un métier. Afin de concrétiser rapidement ma ferme ambition de vouloir apprendre un métier, je me suis dit que

le métier qu'il m'était facile d'apprendre était le tissage. Vu que ma maman a appris ce métier, je pouvais alors bénéficier de ses sages conseils et de quelques-uns de ses outils. Je prendrai alors de l'avance sur mes camarades", poursuit Winimie, visage sérieux et concentrée sur ses activités.

Elle n'aura pas du mal à trouver une structure pour apprendre le métier de ses rêves, et pour cause Dapaong est une ville où les activités de tissage sont très rependues. Trois ans de formations ponctuées de stages pratiques dans les centres de tissage, et notre jeune trentenaire sort nanti de son Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA). Son précieux diplôme obtenu, commence la difficulté majeure, comme c'est le cas d'ailleurs pour bon nombre de jeunes dans la Région.

"J'avais fini et j'avais mon CFA en main, je devais pouvoir ouvrir un petit atelier et commencer mes activités. Je pouvais également décider de travailler depuis ma maison, mais dans l'un ou l'autre des cas je devais acquérir du matériel de travail. Comme vous vous en doutez, c'est du matériel qui coûte cher. C'est vrai que je pouvais démarrer avec les kits d'outillage de ma maman, mais ils n'étaient pas suffisants, je devais les renforcer afin de pouvoir mettre en application tout ce que j'ai appris en période de formation".

C'est donc dans ces conditions que Winimie se met alors à se renseigner dans toute la région, afin de dénicher toutes les initiatives mises en place par le Gouvernement qui pourraient lui permettre de pouvoir contracter un

microcrédit, aussi petit soit-il, afin de pouvoir se lancer réellement dans ses activités. Et c'est auprès de COOPEC-SIFA, une Institution de Microfinance de poids dans la Région des Savanes, et de surcroît Partenaire du Fonds National de la Finance Inclusive qu'elle sera davantage informée sur le Produit AJSEF du FNFI. Désormais toutes les informations relatives au produit Jeune en sa possession, notre interlocutrice décide alors de rejoindre la dynamique d'inclusion financière impulsée par le Gouvernement Togolais. Constitution du Groupe solidaire, formation en techniques de créations d'AGR et gestion de crédit, un processus assez simplifié qui au bout de quelques jours lui permet de toucher son premier crédit de 300.000 FCFA, de quoi lui permettre de commencer à relever le défi qu'elle s'était lancé.

"Une fois que j'ai obtenu le crédit, dans le but de rationaliser mes dépenses, j'ai décidé de travailler depuis ma maison. J'ai alors commandé le dispositif de tissage, acheté du fil à tisser et quelques kits usuels relatifs. C'est ainsi que j'ai commencé mes activités depuis la terrasse de ma maison. J'ai fait la publicité de bouches à oreilles et progressivement j'ai commencé à avoir de la clientèle nombreuse venir passer des commandes. Comme vous le voyez, je n'ai pas de raisons de me plaindre. Les activités se passent plutôt bien. J'ai assez de commandes, et en outre, je tisse des pagnes que je vends. Vous savez que quand les gans arrivent ici à Dapaong, ils veulent toujours repartir avec des

pagnes tissés en guise de souvenir."

Notre interlocutrice a déjà de grandes ambitions. Réussir progressivement à monter une structure de formation, où elle pourra transmettre ses connaissances aux plus jeunes. Mais à moyen terme, elle compte renforcer ses activités avec la couture des chemises. Un rêve qui ne pourra se réaliser qu'en obtenant davantage de financements. Elle pense le réaliser avec la seconde tranche de crédit AJSEF. Mais elle n'ignore pas que ce second crédit est conditionné par le remboursement à temps et en montant du premier crédit.

"Je suis un très bon élève en matière de remboursement de crédits. Je suis convaincu que je ne pourrai obtenir la seconde tranche de crédit que si je rembourse en intégralité le premier cycle. Je suis pratiquement à la fin du remboursement du premier cycle de crédit. Juste après, je ferai la demande pour obtenir la seconde tranche de crédit qui me permettra de pouvoir acheter une ou deux machines pour la couture des chemises pour la vente. Je pense que de la diversité de mes activités, réside également mon épanouissement social. Mais pour l'heure je peux affirmer que le produit AJSEF du FNFI a renforcé mon autonomie financière et économique."

Dans toutes les régions de notre pays, plusieurs millions de togolais souhaitent commencer comme Winimie LAMBONI, partir de rien et évoluer assez rapidement, et le Fonds National de la Finance Inclusive leur en donne l'opportunité

KD

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yaglia Service commercial: DIRECT AGENCY Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	--	--	--

DERNIERES HEURES

... Le Togo s'apprête à faire face à une échéance électorale importante et cela préoccupe monseigneur Nicodème Barrigah-Benissan et ses collègues. « Plutôt que de susciter la fierté et l'engouement de pouvoir choisir librement leur futur Président de la République, la perspective des prochaines élections présidentielles ravive dans la mémoire de nos compatriotes le souvenir amer de scènes de violence et d'horreur qui, malheureusement, ont souvent caractérisé ce type d'échéance électorale. », ont-ils écrit.

Les périodes électorales ont été en effet des moments éprouvants pour la nation tout entière. En outre, notre pays est allé de crises en crises, suivies de dialogues au terme

desquels les acteurs avaient toutes les difficultés du monde à aboutir au consensus. Et, à quelques trois mois du premier tour de l'élection présidentielle de 2020, l'inquiétude peut être justifiée. Les acteurs n'arrivent pas encore à s'accorder sur les conditions d'organisation de cette élection.

L'opposition réclame la reconstitution de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), de la Cour constitutionnelle et un nouveau recensement électoral au lieu d'une révision du fichier comme comptent le faire les autorités. Le gouvernement s'en tient au code électoral et demande à ses opposants de s'associer au comité de suivi de la présidentielle. La suite, c'est le blocage des discussions. Cela ne rassure pas du tout la Conférence des évêques du Togo.

Une responsabilité partagée

Les acteurs tant de l'opposition que du parti au pouvoir partagent la responsabilité dans la manière dont évolue la situation politique au Togo. La Conférence des évêques n'épargne personne dans sa récente sortie visant à mettre en garde tous les Togolais. Du côté du pouvoir, elle indexe un manque de volonté politique à construire un Etat de droit et démocratique. L'opposition est accusée parce qu'elle semble ne pas savoir ce qu'elle veut et donne l'impression de manquer de vision.

Même les citoyens ne sont pas épargnés par ce message poignant. « Depuis les décideurs jusqu'au citoyen lambda, nous sommes tous, à des degrés différents certes, responsables de la situation d'enlèvement dans laquelle notre pays le Togo s'enfonce chaque jour un peu plus. Il n'y a pas d'un côté seulement des

méchants et des bourreaux, et de l'autre des bons et des victimes innocentes. Tout le monde, d'une manière ou d'une autre, a sa part de responsabilité », déclarent les évêques. Il est en effet important que l'on arrête cette politique qui consiste à livrer certains à la vindicte populaire à les considérer comme le Diable en personne pendant que les autres sont des anges, des saints, innocents. Nul n'est exempt d'accusation, surtout lorsque l'on reconnaît sa nature humaine qui est pécheresse. Pour la paix et un avenir radieux, les Togolais doivent s'accepter et changer leur manière de se comporter.

Une prise de conscience collective s'impose

Certaines personnes ne sont pas d'accord avec la Conférence des évêques du Togo parce que pour elles, celle-ci devait mettre toute la

responsabilité sur le pouvoir. Ce qui n'est pas le cas et ne doit pas être le cas. Celle-ci appelle en revanche tous les acteurs à une réelle prise de contact. Elle termine son message pratiquement sur une note d'exhortation à l'endroit de tous les acteurs.

« A l'approche de l'élection présidentielle, nous appelons tous les acteurs de la vie politique de notre pays à la raison et au sens de responsabilité devant le peuple et devant l'histoire. Nous invitons tout le monde à la retenue, à s'abstenir de toute forme de violence et de tout acte de provocation. Que la campagne se déroule dans un esprit de saine compétition et de fair-play, avec de grands débats sur les vrais problèmes de la société togolaise », a précisé la Conférence des évêques du Togo.

Edem Dadzie

Forum HCTE-réussites diaspora

Robert Dussey s'adresse aux Togolais de l'extérieur

En prélude au forum HCTE-réussites diaspora qui se tient dans quelques jours à Lomé, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey, a adressé une lettre ouverte à nos compatriotes des différentes diasporas. Dans son message, il rappelle les dernières avancées que notre pays a connues et la contribution que l'on attend des Togolais de l'extérieur pour que le Togo puisse prospérer.

Le professeur Robert Dussey et ses services ont vraiment travaillé d'arrache-pied pour permettre aux Togolais de l'extérieur de s'impliquer dans le développement de notre pays. En effet, le 11 septembre dernier, après des mois de labeur, soixante-dix-sept (77) délégués pays ont été élus pour siéger au Haut-conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE). Il s'agit là

de l'un des axes prioritaires de la feuille de route du gouvernement pour la diaspora.

Le HCTE sera solennellement installé les 28 et 29 novembre prochain lors du forum HCTE-réussites diaspora. L'autre avancée importante que pointe du doigt le ministre Dussey est l'adoption le 5 novembre dernier de la modification du code électoral soumise par

le gouvernement, relative au cadre de vote des Togolais de l'extérieur aux fins de leur permettre de participer aux élections prochaines.

C'est le signe que les plus hautes autorités togolaises sont soucieuses de l'épanouissement de nos compatriotes résidant à l'extérieur du pays. Comme le précise le professeur Robert Dussey, « sous l'impulsion de son excellence



Le professeur Robert Dussey

monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président de la République togolaise, notre pays s'est engagé sur la voie de la modernisation et du développement ». Le dernier

rapport Doing business de la Banque mondiale en témoigne.

Le Togo assainit son climat des affaires pour permettre aux investisseurs dont ses propres filles et fils vivant à l'extérieur, de venir investir sereinement. Le Togo est en effet actuellement, le 1er pays réformateur en Afrique et 3e au monde. Le terrain est donc propice pour que nos compatriotes de la diaspora puissent exprimer leurs talents et porter les opportunités dont ils ont les possibilités à l'endroit de leurs parents de l'intérieur.

Edem Dadzie

Coopération culturelle et universitaire franco-togolaise

Le professeur Martin Gbénouga, désormais officier des Palmes académiques

Le mercredi dernier, l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, a remis au professeur Martin Gbénouga, directeur général du Centre international de recherche et d'études de langues (Cirel), dénommé « village du Bénin », les insignes de chevalier des Palmes académiques. Ce fut lors d'une cérémonie solennelle à laquelle plusieurs autres personnalités ont assisté.

Comme le disait l'ambassadeur de France au Togo lors de son allocution, le professeur Martin Gbénouga est comme un ambassadeur de la Francophonie à Lomé. En effet, l'enseignant-chercheur est à la tête d'une grande institution de promotion de la langue française. Le Cirel-Village du Bénin était au départ le fruit d'une coopération entre le Togo et la France. Cette coopération a évolué avec l'Organisation internationale de la francophonie pour donner ce centre d'excellence et de promotion de la langue de

Molière.

Le Village du Bénin a fait du chemin et plusieurs décennies après, a acquis une certaine indépendance dans son fonctionnement. Mais la coopération avec la France se poursuit et depuis 2015, elle connaît un nouveau visage avec la réouverture de l'Institut français du Togo. Le Village du Bénin est d'ailleurs l'un des partenaires privilégiés du département des langues de l'Institut. Elle arrive ainsi à faire la promotion de la langue française et à faire vivre la coopération culturelle et universitaire franco-togolaise. Le Village

du Bénin reçoit des étudiants venus d'Afrique anglophone, lusophone, mais aussi aujourd'hui, d'Asie et d'autres régions.

Le directeur actuel qui vient d'avoir cette distinction honorifique de la part des autorités françaises est entré en fonction en 2014. Son rôle dans l'essor ces dernières années du centre a sûrement été très déterminant pour que l'on puisse lui décerner cette reconnaissance, l'une des plus élevées de la République française. Que retenir du récipiendaire ?

Après une thèse de doctorat



Le professeur Martin Gbenouga (à droite) recevant sa distinction honorifique des mains de Marc Vizy

portant sur « les formes de spiritualité dans le roman togolais », avec mention « très honorable », il a été recruté à l'université de Lomé en octobre 2005 en qualité d'assistant. Martin Gbénouga a exercé les fonctions de chef de département, de responsable adjoint du service des examens, de chef division à la scolarité avant

de devenir le 15 juillet 2014, le directeur général de ce grand centre.

Il est actif dans les éditions et est devenu depuis 2006, instructeur de manuscrits aux éditions Graines de pensées, à Lomé, et pour plusieurs revues. Membre de la rédaction des revues « Particip'Action » et « Echanges », il contribue à la découverte et à la diffusion de la littérature togolaise. Romans, essais, poèmes, nouvelles, pièces de théâtre n'échappent pas à son expertise.

Tout ce labeur ne peut que lui valoir une aussi haute distinction. Ordre créé en 1808 par Napoléon 1er, les Palmes académiques ont été instituées pour récompenser celles et ceux qui ont dédié leur travail et leur talent à la connaissance, l'analyse et la compréhension de la langue et de la culture françaises.

Edem Dadzie

Cameroun/Locales 2020

Le MRC ne participera pas aux locales de 2020

Alors qu'il avait démarré une tournée au début du mois de novembre pour renouer avec sa base électorale avant les locales prévues pour février 2020, l'opposant Maurice Kamto se rebiffe et décide de ne plus présenter de candidats. Toute réflexion faite, le chef de file de l'opposition camerounaise doigte une loi électorale taillée sur mesure et qui ne garantit pas les conditions optimales de transparence.

Mieux encore, Maurice Kamto va plus loin et demande aux électeurs de rester chez eux, car selon lui, « en l'état actuel, la contestation de ces élections, dont les signaux de potentielles fraudes sont évidents, est par exemple impossible ». « Le MRC a cru jusqu'au bout que le régime se ressaisirait et se souviendrait que le jeu démocratique doit être arrêté de façon consensuelle par tous les acteurs... », avance l'opposant numéro 1 au Cameroun. Mais hélas ! « La

loi portant sur l'organisation du conseil constitutionnel demande par exemple que les requêtes de contestation des législatives comportent obligatoirement les noms des élus contestés. Or, ce contentieux se déroule avant la proclamation des résultats, donc sans que les noms de ces élus ne soient connus », a-t-il notamment expliqué.

En conférence de presse lundi 25 novembre 2019 au siège de son parti, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) avait,

par l'intermédiaire de son président, égrené le chapelet de griefs ayant motivé sa décision. L'opposant a notamment justifié la décision de son parti en dénonçant un code électoral « taillé sur mesure » pour la victoire du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), le parti au pouvoir.

Le MRC, qui continue de revendiquer sa victoire à la dernière élection présidentielle camerounaise, affirme vouloir ainsi éviter une répétition de la crise post-



Maurice Kamto

électorale qui a crispé la sphère politique pendant plusieurs mois.

Alors que ces élections locales devraient permettre à ce parti d'évaluer sa présence observée dans certaines circonscriptions lors de la présidentielle passée, cette volte-face de

son président fait aussi des mécontents au sein du parti même. Mais ce n'est qu'« un moindre mal », selon un cadre du parti qui estime que « les intérêts supérieurs de la nation doivent prévaloir sur les ambitions politiques individuelles ».

T.M.

Guinée-Bissau/1er tour de la présidentielle

Le président José Mário Vaz accuse la majorité parlementaire de fraudes

Le camp du président sortant de Guinée-Bissau, José Mário Vaz, a accusé dimanche 24 novembre le parti dominant au Parlement de s'être livré à « des fraudes par bourrage d'urnes » et à « un achat de consciences » lors du premier tour de l'élection présidentielle, avant même la fin des opérations de vote.



Une opération de vote

« Il y a eu bourrage d'urnes dans des bureaux des régions de Bafata (est), Canchungo (nord) et Bissorra (centre-nord), avec la complicité du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) et de la Commission régionale des élections (CRE) », a affirmé lors d'un point de presse le directeur de campagne du président Vaz, qui brigue un second mandat, Botche Candé.

À Bissora, un responsable des jeunes du PAIGC a été, selon lui, « surpris avec une enveloppe pleine de bulletins » et « en train de distribuer du riz et de l'argent pour acheter des consciences ».

« Dans de telles conditions, le président Vaz n'acceptera pas des résultats entachés (d'irrégularités). J'appelle la communauté internationale à vérifier et à apporter

des solutions avant le comptage » des voix, a ajouté Botche Candé.

« Je respecterai la volonté du peuple », avait déclaré José Mário Vaz, dit Jomav, en milieu de matinée, après avoir déposé son bulletin dans l'urne. Mis en cause, le PAIGC n'avait pas encore réagi à ces accusations. Le candidat du PAIGC et ex-Premier ministre Domingos Simões Pereira, que José Mário Vaz avait limogé en 2015, a affirmé dimanche qu'il « respecterait » le résultat. « S'il y a un deuxième tour, je le respecterai », a ajouté Domingos Simões Pereira. Les bureaux de vote doivent fermer à 17H00 (GMT et locales). Les premières tendances sont attendues en début de semaine. La date du 29 décembre a été retenue pour un second tour hautement probable.

T.M. et Jeune Afrique

Mauritanie

Division au sein du parti Union pour la République

Qui doit diriger l'Union pour la République ? C'est une question qui divise les partisans de l'ancien président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz et ceux de son successeur Mohamed Ould Ghazouani.



L'ancien président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz

Les 88 élus de l'Union pour la République sur 102 à l'Assemblée nationale se sont donné rendez-vous samedi à l'hémicycle pour une réunion d'urgence. Les élus ont signé une déclaration qui réaffirme la référence du parti au président en exercice Ghazouani. Cette déclaration est la réplique à l'autre rencontre du comité directeur de l'UPR, conduite cette fois-ci par l'ancien président Aziz.

Parmi les signataires pro-Ghazouani, il y avait notamment Habib Brahimi Diah, président du groupe UPR à l'Assemblée nationale : « Un groupe parlementaire aussi puissant que le nôtre pour lui, la référence c'est le président de la République Mohamed Ould Ghazouani. »

Ces parlementaires du parti au pouvoir saluent les réalisations de l'ancien président mauritanien,

mais leur priorité désormais, est l'exécution du programme de son successeur.

« Pour nous, le président Mohamed Ould Abdel Aziz, c'est un président qui a marqué l'histoire de ce pays. Il a dirigé ce pays de 2009 à 2019. Il a fait de très grandes réalisations. Nous sommes reconnaissants pour le travail qui a été fait. Maintenant, le président Mohamed Ould Ghazouani, c'est le président élu. Il a son programme et nous soutenons son programme », ajoute Habib Brahimi Diah.

Les conseils municipaux et régionaux ont également rallié la position de la majorité des députés. Dans un souci d'équilibre, RFI a essayé toute la journée de dimanche d'obtenir la réaction des partisans de l'ancien président Aziz. Personne n'a voulu répondre à nos sollicitations.

Rfi.fr

PND

« Nous avons le taux de chômage le plus bas de l'Afrique de l'ouest » dicit Faure Gnassingbé

Dans une tribune publiée dans Jeune Afrique de cette semaine, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a démontré sa volonté de faire du Togo un pays émergent. Tout en citant les progrès réalisés par le pays ces dernières années dans différents secteurs, M. Gnassingbé veut créer les conditions d'un partage de la prospérité avec toutes les filles et fils du Togo.



Faure Gnassingbé

Ce n'est un secret pour personne. Le Togo court vers son émergence. Le pays n'est plus le même depuis un certain nombre d'années. Plusieurs chemins sont balisés pour amorcer cette émergence.

L'un des domaines dans lequel Faure Gnassingbé et son gouvernement travaillent d'arrache-pied pour faire du Togo l'or de l'humanité est la création de l'emploi. Et pour cause

! Cette épée de Damoclès plane sur les dirigeants togolais. Bon nombre d'entre eux sont confrontés à une situation de chômage qui ne dit pas son nom. L'exécutif togolais est conscient de cette situation. D'où la mise en place des mesures idoines pour venir à bout de ce phénomène qui n'est pas seulement réel au Togo mais aussi chez ses voisins de l'Afrique de l'ouest. Dans un monde où le chômage sévit, il faut des mesures

drastiques pour endiguer le mal, « un changement de paradigme dans la stratégie de développement » comme l'explique Faure Gnassingbé. Car pour lui, « Marcher avec succès sur la voie de développement de notre nation exige beaucoup de résilience face aux difficultés que connaît l'Afrique subsaharienne : un commerce régional structurellement limité ; une dépendance aux matières premières ; un secteur agricole à faible productivité et un déficit en capital humain ». Ainsi, le Togo a lancé en mars dernier son Plan national de développement (PND) dont l'objectif est de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social.

Des secteurs pourvoyeurs d'emplois

En lançant le PND, le Togo s'est donné une réelle ambition qui lui permettra en partie de résoudre le chômage que vivent ses citoyens. Les résultats de cette politique de développement et de création d'emplois sont probants. « Aujourd'hui,

grâce à ces actions, nous avons le taux de chômage le plus bas de l'Afrique de l'ouest », a précisé le président de la République togolaise. Dans la région, le pays a fait beaucoup d'efforts pour être un exemple en matière de réduction de la pauvreté. L'une des stratégies mises en place par le gouvernement togolais est sa capacité à s'ouvrir et à s'adapter au monde. Le pays s'est également mis en chantier pour développer une infrastructure moderne tout en mettant en place des « institutions plus robustes » et des investissements dans les jeunes et le capital humain. Parlant d'institutions, le pays a revu le fonctionnement de l'Etat. « Nous avons modernisé le fonctionnement de l'Etat, en renforçant notre capacité de mobilisation et de gestion des ressources publiques », indique le chef de l'Etat togolais.

En trois ans le pays a créé près de 40 000 emplois durables et plus de 250 000 emplois temporaires. La capacité du secteur agricole du pays n'est pas à négliger. La majorité de la population togolaise travaille dans ce secteur et il occupe la part importante du PIB du pays. Grâce au financement de ce secteur et à la mise en place des initiatives à l'instar du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques, des agropoles pour ne citer

que celles-là, le pays s'est engagé dans la dynamique de créations d'emplois, surtout pour les jeunes qui constituent la majorité de la population.

Le secteur informel n'est pas oublié. Le Togo a mis en place des institutions pour mieux organiser ce secteur. C'est le cas par exemple de la Délégation pour l'organisation du secteur informel. La Dosi exécute plusieurs projets qui permettent dans un premier temps de valoriser les acteurs du secteur informel et de leur créer des emplois sûrs et durables. La Délégation veut également faire de l'informel un secteur de création de la richesse du pays.

Un climat des affaires favorable

« Pour aller plus loin et plus vite, j'ai fixé le cap des réformes sur le climat des affaires pour faire du Togo une destination privilégiée par les investisseurs internationaux et une terre d'épanouissement du secteur privé », dicit Faure Gnassingbé. Le président togolais croit en la force de ces réformes et du secteur privé pour une croissance plus inclusive. « Convaincu que l'investissement productif privé est le levier le plus puissant pour une croissance inclusive, la création d'emplois et l'innovation, nous réservons au secteur privé une place de choix au cœur de cette nouvelle dynamique de développement », ajoute-t-il.

Le Togo progresse, en témoigne les résultats obtenus par le pays dans le classement Doing Business 2020. Il a gagné 40 places, soit une progression cumulée de 59 places sur les deux dernières années et se classe à la 97ème place. Il figure au peloton des trois meilleurs pays réformateurs au monde et devient le 1er en Afrique. Le Togo a progressé dans la création des entreprises, le permis de construire, l'accès au crédit, le transfert de propriété et le raccordement à l'électricité. « Nous avons une fois inébranlable en l'avenir parce que nous avons su démontrer que nous avons en nous et dans notre pays la résilience nécessaire pour réaliser notre potentiel », conclut M. Gnassingbé.

Félix Tagba

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires !

Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
 Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
 (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Le métier d'aide-soignant

Pourquoi y accorder plus d'importance ?

La journée internationale des aides-soignantes est célébrée le 26 novembre. Existant pourtant depuis 2010, elle a été initiée par la profession elle-même pour se faire entendre au moins chaque 26 novembre. S'appuyant sur des soins relationnels, l'aide-soignant assure l'hygiène et le confort des patients, apportant son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, qu'elles soient hospitalisées dans des services de courte, moyenne ou longue durée ou à domicile. Indispensables au bon fonctionnement des établissements de soins publics ou privés, de jour comme de nuit, en semaine, le week-end et les jours fériés, les aides-soignants exercent dans un rythme de travail alterné, une charge de travail soutenue. Togo Matin fait découvrir le métier d'aide-soignant avec ses avantages et ses risques.

S'appuyer sur des soins relationnels, assurer l'hygiène et le confort des patients, soutenir les personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, qu'elles soient hospitalisées dans des services de courte, moyenne ou longue durée ou à domicile,

tel se présente de manière synthétisée, le métier des aides-soignants. Un métier qui, dans le stéréotype du commun des mortels, est minimisé et marginalisé. Quelle est la réalité concrète au Togo et dans le monde ?



Aide-soignant, un métier d'homme et de femme

Un métier noble et complexe



Le métier d'aide-soignant n'est pas qu'africain

L'aide-soignant (e) dispense, en collaboration avec l'infirmier et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation de la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie des personnes dans le besoin. L'aide-soignant (e) constitue un maillon indispensable de la chaîne des soignants au bénéfice des personnes soignées. L'aide-soignant (e) réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale

de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant (e) accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide-soignant (e) participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

Aides-soignants : des fonctions bien définies

L'aide-soignant est un professionnel de santé qui travaille au contact direct des patients. Il exerce en général sous la responsabilité de l'infirmier, avec des missions bien définies. L'accompagnement du patient: l'aide-soignant accompagne les patients dans les gestes de la vie quotidienne (hygiène corporelle, aide aux déplacements, prise de repas et collation). Dans les cas où la personne est privée de son autonomie, l'aide-soignant peut être amené à effectuer des tâches ménagères (attention toutefois à ne pas confondre auxiliaire de vie et aide-soignant). Il constitue

bien souvent un soutien moral pour certains patients. Les soins limités et la surveillance médicale: l'aide-soignant, en dehors de son rôle d'accompagnement, a une réelle fonction médicale. Il est formé à surveiller l'état des patients et à repérer d'éventuels changements afin de prévenir au plus vite le référent médical. Il peut aussi être amené à contrôler les paramètres vitaux du patient, à vérifier le bon fonctionnement des appareils médicaux, à changer les pansements ou à distribuer les médicaments.

Les qualités essentielles indispensables pour un aide-soignant

La patience: elle est l'aptitude d'un individu à se maîtriser face à une attente, à rester calme dans une situation de tension ou face à des difficultés, ou encore la qualité de persévérance. La patience est, à travers le monde et les croyances, une qualité essentielle requise pour celui qui aspire à la sagesse. Comme la méditation, la patience s'acquiert et s'exerce. Elle demande un effort de concentration et de maîtrise de soi qui est opposé en général à l'agitation naturelle, à

l'impatience innée. L'empathie: c'est la reconnaissance et la compréhension des sentiments et des émotions d'un autre individu, et aussi, dans un sens plus général, de ses états non-émotionnels, comme ses croyances. En langage courant, ce phénomène est souvent rendu par l'expression « se mettre à la place de l'autre ». Cette compréhension se produit par un décentrement de la personne (ou de l'animal) et peut mener à des actions liées à la survie



Se regrouper au sein d'un syndicat

du sujet visé par l'empathie, indépendamment, et parfois même au détriment des intérêts du sujet ressentant l'empathie. Dans l'étude des relations interindividuelles, l'empathie est donc différente des notions de sympathie, de compassion, d'altruisme ou de contagion émotionnelle qui peuvent en découler.

Le sens de l'écoute: dans les métiers du social, comme celui d'aide-soignant, l'écoute de l'autre de manière générale, a quelque chose de toujours mystérieux. Elle peut paraître facile, mais ne

l'est pas. Elle s'échappe lorsque l'on tente de la saisir, et peut surgir alors qu'on ne l'attend pas. Le premier réflexe, confronté à cette immense inconnue qu'est l'autre, consiste à se raccrocher à ce que l'on possède, soit nos connaissances et références propres. L'écoute n'est pas un outil qui s'acquiert, il faut devenir soi-même l'outil de l'écoute. À ces conditions il devient possible de la pratiquer véritablement et avec la compétence que demande l'exercice de ces métiers si délicats qui touchent à l'humain.

Risques et contraintes ne sont pas des moindres



Une prise en charge

L'aide-soignante travaille toujours en collaboration et sous la responsabilité d'un infirmier. Elle fait par ailleurs partie d'une équipe médicale pluridisciplinaire, regroupant d'autres professionnels de santé (médecins, sages-femmes, etc.), avec lesquels elle doit dialoguer. Debout du matin au soir, une aide-soignante parcourt chaque jour des kilomètres en se déplaçant d'une chambre à l'autre. Le travail est organisé par rotation des équipes (une semaine de jour, une semaine de nuit), selon des horaires contraignants (nuit, week-end, etc.). Lorsqu'elles sont salariées

d'un centre d'action communal ou d'un centre de soins associatif, les aides-soignantes travaillent à domicile et effectuent de nombreux déplacements. L'aide-soignante est amenée à inhaler de nombreux produits (les désinfectants, les détergents...) et doit se laver les mains très régulièrement afin de se protéger de toute contamination.

Moralement, ses condi

tions d'exercice peuvent être difficiles, car elle est confrontée au quotidien à la maladie, à la souffrance et à la mort, en particulier si elle travaille auprès de personnes en fin de vie.

Aides-soignants : le métier à plusieurs branches

Parmi tous les métiers de l'univers médical, la fonction d'aide-soignant est sans aucun doute le poste le plus au contact des patients. Au quotidien, la proximité avec les personnes permet une meilleure efficacité pour les soins directs et d'hygiène. L'aide-soignante veille au bon confort de chacun, il est aussi une écoute et peut-être plus présent que le reste de l'équipe soignante. C'est un poste indispensable dans de nombreux établissements où l'aide-soignante peut alors pratiquer son métier de la manière la plus adaptée.

Aide-soignant à l'hôpital ou en clinique: à l'hôpital, comme dans une clinique privée, l'aide-soignante fait partie intégrante d'une équipe médicale dynamique et organisée. Souvent, les offres d'emploi d'aide-soignante décrivent ce poste comme une source d'informations précieuse car il est le premier à pouvoir observer toute rémission ou anomalie dans l'état d'une personne hospitalisée. Il est en contact direct et permet souvent au reste de l'équipe soignante d'agir au mieux et au plus tôt. C'est un poste qui associe autant l'aspect technique, soin et suivi que l'aspect relationnel et humain. L'aide-soignante est placée directement sous la responsabilité d'un infirmier.

Aide-soignante en maison de repos ou de retraite: dans une maison de retraite, les fonctions de l'aide-soignante sont les mêmes qu'en milieu hospitalier mais il permet aussi d'accompagner plus étroitement les personnes qui manquent réellement d'autonomie. La distribution des repas, les soins classiques, s'associent alors à d'autres tâches telles que la stimulation des patients au quotidien ou la prise en charge du corps d'un patient décédé. L'aide-soignante est également un élément clé auprès des familles

mais aussi en prenant soin à l'accueil de chacun. Il participe aux activités et animations mais il est aussi là pour accompagner les personnes qui arrivent en fin de vie.

Aide-soignante en crèche ou à l'école: au sein d'une école, l'aide-soignante occupe un poste principalement préventif et de suivi. Le métier sort du cadre hospitalier mais reste autant médical qu'humain. Directement en collaboration avec une auxiliaire puéricultrice, assure la prise de température si besoin, aide aux soins des petites blessures du quotidien (pose ou changement de pansements...) Le contact constant avec des enfants d'âges très variables est un autre aspect du métier. Il permet une autre approche de sa fonction et un relationnel privilégié.

Aide-soignante en association ou entreprise: au sein d'une association ou d'un centre de soins communal, l'aide-soignante exerce son métier en dehors d'un cadre hospitalier classique. Elle est amenée à faire de nombreux trajets chaque jour pour se rendre directement chez les patients sur lesquels il doit veiller. En entreprise, spécialement pour les sociétés d'aide ou de maintien à domicile, l'aide-soignante est très recherchée et peut exercer toutes les facettes de son métier auprès des patients dont elle est en charge. Il s'agit alors, comme pour une association, de se déplacer chez les personnes pour dispenser les soins. L'aide-soignante est un maillon essentiel au sein de toutes les équipes médicales, que ce soit en milieu hospitalier, au domicile des patients, auprès des personnes âgées ou au contraire de jeunes enfants. Lorsque ce métier est choisi, chacun peut opter pour un environnement qui lui correspond réellement et ainsi se rendre utile de façon optimale.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm togomatin

sur **MON KIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

Pharmacies de garde de Lomé du 18 au 25 /11/ 2019

BOULEVARD DOULASSAMÉ	22216549
BEL AIR PALM BEACH	22210321
PORT SARA KAWA	22276188
BIOVA BD. H. BOIGNY	22345093
BON SAMARITAIN BE	22214530
ESPERANCE NYÉKONAKPOÉ	22210128
SOURCE DE VIE PROTESTANT	22224571
GBOSSIME GBOSSIMÉ	22225050
AMITIE SOTED	22217447
N.D. DE LA TRINITE S. TACO	22212780
FOREVER TOKOIN	22261177
AEROPORT AEROPORT SITO	22262122
LILAS KÉGUÉ	22262959
THERYA TOGO 2000	22615652
PAIX RÉSIDENCE BENIN	22264091
FIDELIA BÈKPOTA	22719595
SARAH ADAKPAMÉ	22270925
ELIBERECA ADIDOGOMÉ	99911342
LA REFERENCE ADIDOGOMÉ	22511212
BONTE WONYOMÉ	93958078
MAGNIFICAT YOKOE 70445159	
EL SHADAÏ BÈ KLIKAME	22514425
MATHILDA LOMÉGAN	22511534
DELALI CACAVÉLI	22250690
DIEUDONNE LEO 2000	70448459
ELSHAMMAH AMADAHOMÉ	70432585
BETANIA TOTSIGLENKOMÉ	96801011
LA GRÂCE SUN AGIP AGOË	22259165
NOTREDAMEDE LOURDES	22551964
VITAS AGOË ASSIYÉYÉ	22256343
ABRAHAM AGOËLOGOPÉ	22501000
MAWUNYO AGOËSOGBOSSITO	70423464
ZONGO TOGBLEKOPÉ	70452316
ZOSSIME ZOSSIPÉ	70462664
VERSEAU BAGUIDA	22273453
HYGEA BAGUIDA	99273636

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

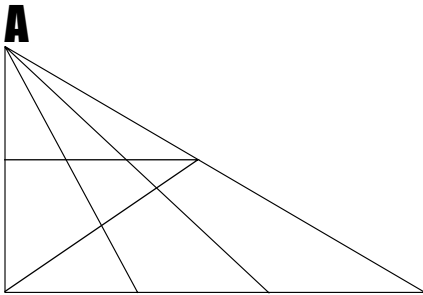
DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

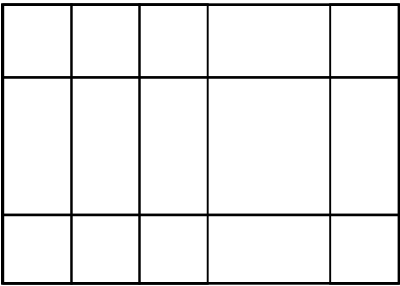
AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

A / Combien de triangles ?

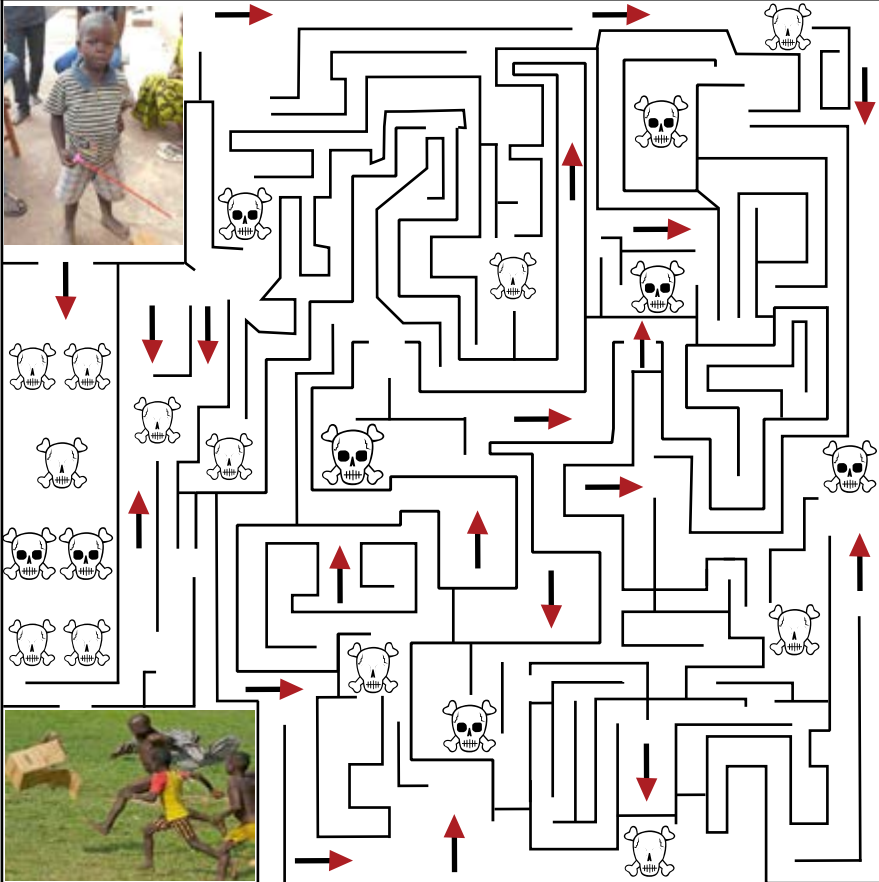


B / Combien de rectangles ?



Jeux

En tenant compte du sens des flèches du départ, tracez une ligne qui servira de voie à ce petit d'atteindre ses voisins. Nb: Les démons vangeurs (vous tuent si vous empruntez leurs voies; mais vous pouvez facilement emprunter la voie des démons aveugles. ().



Pensée du jour

<< Il n'existe que des intouchables de l'instant, des timoniers du temps, des maîtres du moment. Le temps est le maître de tous les maîtres. Il faut rire de tout. Mais devant les grandes décisions de la vie réfléchissez à hier et pensez à demain. Parce que la nature dans sa comptabilité est incorruptible et aucune facture ne restera impayée. La nature est juste.>>

Hubert Maga

Photo du jour



Unesco

Le Togo élu au Conseil exécutif de l'organisation

Notre pays, le Togo fait partie des cinquante huit (58) membres que compte le Conseil exécutif de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). L'élection s'est déroulée à l'occasion de la 40ème session de l'Assemblée générale de l'organisation qui se tient en France du 12 au 27 novembre 2019.



Le siège de l'Unesco Crédit photo : Le Monde

Le Togo a été élu, le 20 novembre dernier, à Paris au Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Considéré comme le

conseil d'administration de l'Unesco, le Conseil exécutif compte 58 membres dont la mission est, entre autres,

de veiller à l'exécution de toutes les décisions de l'instance.

Cette élection du Togo intervient par ailleurs un an après son élection au comité intergouvernemental pour le patrimoine culturel immatériel au sein duquel le Togo a la mission de valoriser pendant 04 ans le patrimoine continental. Par ailleurs, une délégation du ministère de la Culture assiste aux travaux et a pris part au vote.

Créée le 16 novembre 1945 à la suite des dégâts et des massacres de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) est une institution spécialisée de l'Organisation

des Nations unies (ONU). Elle a pour objectif, selon son acte constitutif, de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples.

Au 1er janvier 2019, l'Unesco compte 193 États membres, ainsi que 11 membres associés et 2 États observateurs. Le Togo a adhéré cette institution depuis le 17 novembre 1960.

N.E.

Cinéma africain

« Le Gendarme de Abobo » éclate Abidjan

Le film « Le Gendarme de Abobo » dont l'acteur principal est le célèbre comédien ivoirien « Gohou Michel » intéresse le public ivoirien. Il est inspiré de « Le Gendarme à Saint-Tropez », film emblématique français des années 1960 qui eut cinq suites sur vingt ans. Le Français Anton Vassil est le réalisateur et producteur du film. « Le Gendarme de Abobo », diffusé sur les quatre écrans que compte la ville d'Abidjan, est désormais le film ivoirien ayant eu le plus de spectateurs avec près de 15 000 entrées.

Le film aborde avec humour de nombreux sujets sensibles : corruption, terrorisme, religion, relations hommes-femmes, crise ivoirienne ou Françafrique. Dans le long-métrage « Le Gendarme de Abobo », l'adjudant n'obtient

pas une promotion en étant nommé à Saint-Tropez, mais se fait sanctionner après avoir tenté de racketter le chauffeur d'un ministre qui le fait muter à Abobo. « Il y a des clins d'œil au film français avec le concept



du gendarme, mais ce n'est pas un remake » d'après Anton Vassil, réalisateur et producteur du film. « Le

pire gratteur [l'acteur Michel Gohou] de la Côte d'Ivoire et le plus grand emmerdeur de France [Ray Reboul] vont

faire la loi dans le quartier le plus sensible d'Abidjan », résume le synopsis.

Nadia Edodji

Lire

« Cahier d'un retour au pays natal » d'Aimé Césaire. Pp 6

« ...Au bout du petit matin, la vie prostrée, on ne sait où dépêcher ses rêves avortés, le fleuve de vie désespérément torpide dans son lit, sans turgescence ni dépression, incertain de fluer, lamentablement vide, la lourde impartialité de l'ennui, répartissant l'ombre sur toutes choses égales, l'air stagnant sans une trouée d'oiseau clair. Au bout du petit matin,

une autre petite maison qui sent très mauvais dans une rue très étroite, une maison minuscule qui abrite en ses entrailles de bois pourri de dizaines de rats et la turbulence de mes six frères et sœurs, une petite maison cruelle dont l'intransigeance affole nos fins de mois et mon père fantasque grignoté d'une seule misère, je n'ai jamais su laquelle, qu'une imprévisible sorcellerie assoupit en mélancolique tendresse ou exalte en haut flammes de colère ; et ma mère dont les jambes pour notre faim inlassable pédalent,

pédalent de jour, de nuit, je suis même réveillé la nuit par ces jambes inlassables qui pédalent la nuit et la morsure âpre dans la chair molle de la nuit d'une Singer et que ma mère pédale, pédale pour notre faim et de jour et de nuit. Au bout du petit matin, au delà de mon père, de ma mère, la case gerçant d'ampoules, comme un pêcher tourmenté de la cloque, et le toit aminci, rapiécé de morceaux de bidon de pétrole, et ça fait des marais de rouillure dans la pâte grise sordide empuantie de la paille, et quand le vent

siffle, ces disparates font bizarre le bruit, comme un crépitement de friture d'abord, puis comme en tison que l'on plonge dans l'eau avec la fumée des brindilles qui s'envole... Et le lit de planches d'où s'est levée ma race, tout entière ma race de ce lit de planches, avec ses pattes de caisses de Kérosine, comme s'il avait l'éléphantiasis le lit, et sa peau de cabri, et ses feuilles de banane séchées, et ses haillons, une nostalgie de matelas le lit de ma grand-mère (au-dessus du lit, dans un pot plein d'huile un lumignon dont

la flamme danse comme un gros ravet... sur le pot en lettres d'or : MERCI). Et une honte, cette rue Paille, un appendice dégoûtant comme les parties honteuses du bourg qui étend à gauche et à droite, tout au long de la route coloniale, la houle grise de ses toits d'essentes. Ici il n'y a que des toits de paille que l'embrun a brunis et que le vent épile. Tout le monde la méprise la rue Paille. C'est là que la jeunesse du bourg se débauche. C'est là surtout que la mer déverse ses immondices, ses chats morts et ses chiens crevés... »

Cop 25**La mise en œuvre des CDN sera au cœur des préoccupations**

Dans quelques jours s'ouvrira la 25e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La Cop 25 se tiendra du 2 au 13 décembre 2019 à l'Ifema-Feria de Madrid en Espagne. En dehors des négociations entre les parties, l'on enregistre des milliers de participants qui assisteront à des side events, à des expositions et à diverses autres manifestations. Certains sujets importants liés à l'adaptation des pays les plus vulnérables aux changements climatiques feront forcément l'objet de discussions. Sur ce plan, les pays africains devront mettre l'accent sur la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CND), un document très important pour la planification climatique en matière de développement durable.



Plus de peur que de mal, le plus grand évènement annuel en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques se tiendra bel et bien. Prévu pour avoir lieu à Santiago la capitale du Chili, la Cop 25 a dû être ramenée il y a quelques jours à Madrid, le gouvernement espagnol ayant accepté de venir en aide aux autorités chiliennes qui doivent faire face à une crise politique sans précédent, ainsi qu'à la CCNUCC en accueillant ce rendez-vous capital pour l'avenir de la planète. Toutefois, le Chili garde la présidence de la Cop 25, bien qu'elle se tienne sur le sol espagnol. Carolina Schmidt, ministre chilienne de l'Environnement sera donc aux commandes. La Cop 24 a permis l'année dernière d'obtenir des avancées significatives dans la lutte contre les changements climatiques. Les parties étaient parvenues à adopter les lignes directrices (le

rulebook) de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Cet accord historique constitue en effet aujourd'hui la boussole dans la lutte contre les changements climatiques. Il était inconcevable que quelques années après son obtention l'on continue de traîner dans son application. Mais pour maintenir le réchauffement bien en dessous de 2°C d'ici la fin du siècle comme le stipule le texte, d'autres chantiers importants doivent être bouclés. Celui très important de la mise en œuvre des CDN en est un.

Un document important à l'ère de la lutte contre les changements climatiques. Le document que l'on appelle CDN est une résultante de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat. A l'article 4.2, l'on peut lire : « chaque partie établit, communique et actualise les contributions déterminées au niveau national successives

qu'elle prévoit de réaliser. Les parties prennent des mesures internes pour l'atténuation en vue de réaliser les objectifs desdites contributions ». L'article 4.9 ajoute que les parties doivent actualiser ces contributions chaque cinq ans conformément à la décision 1/CP.21.

Cela veut dire que l'on s'inscrit dans un processus de longue durée. L'objectif est de parvenir d'ici 2030 à la neutralité climatique, donc en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre si l'on veut rester fidèles aux objectifs de réduction du réchauffement global que porte l'Accord de Paris. Les contributions des parties doivent donc montrer clairement leurs ambitions en matière de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Les choix de développement doivent être très sobres en carbone. Les Etats africains et en l'occurrence ceux de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de

l'ouest (Cedeao) ont tous soumis au plus tard en 2017 soit deux ans après la signature de l'Accord de Paris, leurs CDN. Mais il faut préciser que ces contributions peuvent connaître des évolutions à tout moment. « Une partie peut à tout moment modifier sa contribution déterminée au niveau national afin d'en relever le niveau d'ambition, conformément aux directives adoptées par la conférence des parties agissant comme réunion des parties au présent accord », ajoute l'article 4.11. L'on comprend aisément pourquoi le secrétaire général des Nations unies a convoqué en septembre dernier un sommet de « l'ambition » pour pousser toutes les parties, surtout les plus grands pollueurs à élever leurs contributions. Les CDN sont donc des documents dont doivent tenir compte les plans nationaux d'adaptation et les plans de développement au niveau national et local. Désormais, la planification climatique est un élément important à inclure dans les politiques de développement.

Les organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre les changements climatiques au plus haut niveau travaillent pour que cela devienne effectif. Réuni la semaine dernière à Dakar, la capitale sénégalaise pour son 13e atelier annuel, le Réseau climat et développement (RC et D) a formé ses membres sur le sujet. Le thème de la rencontre était : « former les associations africaines sur l'utilisation et le développement des outils performants de planification climatique locale pour une mise en œuvre efficace des CDN. » Le réseau climat et développement est né en 2007 et compte aujourd'hui 80 associations francophones travaillant sur l'accès au développement et contre les changements climatiques. Le coordonnateur est le Togolais Joseph Kogbé, directeur exécutif de l'Organisation pour l'environnement et le développement durable (Oped).

Planification et moyens financiers sont requis pour la mise en œuvre effective des CDN

La planification climatique dont il s'agit en ce qui concerne la mise en œuvre des CDN doit se faire au niveau le plus décentralisé. Les collectivités territoriales que sont les municipalités doivent tenir compte des ambitions nationales en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre lorsqu'elles voudront dérouler leurs programmes de développement. L'on doit donc les outiller dans cette démarche. C'est une tâche qui revient non seulement aux Etats, mais aussi à la société civile impliquée dans la lutte contre les changements climatiques. Mais attention, la lutte contre les changements climatiques ne peut pas se faire au détriment des pays les plus vulnérables, ceux en développement. Les pays comme le Togo qui luttent pour satisfaire les besoins de leurs populations ne peuvent que se développer en polluant. Mais si l'on attend d'eux comme c'est le cas actuellement qu'ils fassent la transition, ce qui est normal, il faudra les aider. Il est vrai que l'aide au développement a montré des limites, mais, ici, il s'agit d'une question de justice, la justice climatique.

D'ailleurs, l'article 4.5 de l'Accord de Paris est clair : « un appui est fourni aux pays en développement parties pour l'application du présent article, conformément aux articles 9, 10, 11, étant entendu qu'un appui renforcé en faveur des pays en développement parties leur permettra de prendre des mesures plus ambitieuses ». L'on comprend donc le bien-fondé du Fonds vert pour le climat et d'autres mécanismes de financement du climat. A l'heure des CDN, il est indéniable que les Etats africains et particulièrement ceux de la Cedeao mettront l'accent sur les moyens financiers nécessaires pour mettre en œuvre l'Accord de Paris. Ce sera l'un des objectifs importants à atteindre lors de la Cop 25.

Edem Dadzie

Développement

Le Club des Amis d’Israël pour dooper la coopération entre le Togo et l’Etat hébreux

Après le spirituel avec l’Etat israélien à travers divers groupes de pèlerinages qui ont eu cours ces dernières années, l’heure a visiblement sonné pour les Togolais de donner un nouveau coup d’accélérateur la coopération avec l’Etat hébreu.



Face à la presse le Samedi 23 Novembre 2019, à Lomé, le Club des Amis d’Israël(CAI), porté sur les fonts baptismaux depuis le 11 Septembre 2014 et officiellement reconnu par l’Etat togolais qui lui a attribué un récépissé le 16 Octobre 2019, a exposé sa volonté de développer le volet économique,

culturel et touristique de la coopération entre le Togo et l’Etat d’Israël. Selon le président fondateur de ce club, Kossi Nouaty, il était question pour eux (lui et ses collaborateurs), à la suite de la rencontre tenue le 17 Octobre dernier à Abidjan, avec l’Ambassadeur d’Israël au Togo avec résidence

en Côte d’Ivoire, Leo Venovesky, « d’éclairer le public sur la coopération économique qui a fait l’objet des discussions. Des informations livrées aux hommes de médias, il a été question au cours des discussions, de « l’ouverture d’un Consulat d’Israël au Togo », « la création d’une chambre de

commerce entre Israël et le Togo », la création d’un centre culturel israélien au Togo pour la promotion de la culture et l’éducation juive », « la création d’une école internationale au Togo pour l’apprentissage de la langue hébreu », « l’organisation d’une foire internationale israélienne au Togo pour la promotion du commerce en Israël et le Togo » et enfin « la création d’une Agence Israélienne de Développement (AID) au Togo pour le financement des projets socio-économiques ». Si l’on peut constater sans trop de détour que le club dirigé par M. Nouaty entend ouvrir encore plus le Togo aux Israéliens, annonçant dans la foulée 30 Investisseurs de l’Etat hébreu, à eux confiés pour les assister pour investir au Togo, il est relevé dans la démarche, une volonté manifeste de « profiter de l’expérience d’Israël pour développer le Togo ». Pour ce faire, il entend

diversifier ses échanges en déployant des projets aussi bien dans le domaine de l’éducation que de l’agriculture et de celui commerciale. A tout prendre, d’après M. Nouaty, ce qu’entend faire le CAI est « plus qu’un pèlerinage ». « Ce que nous nous faisons et voulons faire, c’est une coopération économique, créer des emplois, préparer des hommes d’affaires pour des voyages d’affaires, des voyages d’étude, des rencontres où les Togolais irons pour tirer des fruits », conclut-il. Dans la dynamique d’une telle coopération profitable au développement du Togo, on retient déjà à l’actif du CAI, la scolarisation des jeunes enfants démunis depuis 2015, la délivrance des actes de naissance aux membres du club qui n’en avaient pas, la création d’un orphelinat pour venir en aide aux enfants orphelins et démunis, la promotion de l’agriculture par le club, et la constructions de ponceaux dans certains zones difficiles d’accès surtout en période de pluies et des opérations de salubrité publique.

Avec telegramme228

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère de l’Economie et des Finances



Avis de report de la date limite de dépôt des offres de pré-qualification dans le cadre de la privatisation des banques BTCl et UTB

Le Gouvernement de la République togolaise, représenté par le Ministère de l’Économie et des Finances, porte à la connaissance du public que, pour permettre à tous les candidats de préparer leur offre de pré-qualification dans les meilleures conditions, la date limite de dépôt des offres initialement fixée au 22 novembre 2019 est reportée au **06 décembre 2019 à 10 heures TU.**

**CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION**

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO, dans le cadre de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires de services, informe tous les fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et consultants qui souhaitent être agréés, à introduire un dossier de candidature auprès de ses services.

Catégories d'activités concernées :

1. Cabinet Conseil / Comptabilité /fiscalité /finance ;
2. Cabinet Ressources Humaines/ Formation ;
3. Cabinet Conseil Juridique/Huissier/Notaire/signification des actes (domiciliation de paiement) ;
4. Architecte Consultant/Evaluateur de garantie ;
5. Travaux de BTP/Génie civil/Aménagements ;
6. Cabinet Ingénieur/contrôle et suivi des travaux ;
7. Sociétés de stock monitoring et tierce détention ;
8. Société de recouvrement ;
9. Fourniture, Installation, maintenance de climatiseurs ;
10. Fourniture, Installation, maintenance de DAB/GAB ;
11. Fourniture, installation et maintenance de systèmes de sécurité/incendie/alarme/intrusion ;
12. Fourniture, Installation, maintenance électricité courant fort/courant ondulé ;
13. Fourniture, Installation, maintenance de Groupes Electrogènes ;
14. Réalisation et pose d'enseignes lumineuses/totem/panneaux de signalisation/autres signalétiques ;
15. Fourniture, installation et maintenance réseaux informatiques/téléphoniques/interconnexions/Accès internet ;
16. Fourniture et maintenance de matériels informatiques/bureautiques/consommables informatiques ;
17. Fourniture et maintenance de logiciels informatiques ;
18. Fourniture des produits et des prestations d'entretien / nettoyage/désinsectisation/dératisation ;
19. Agence d'Événementiel/Décoration/Emballages/Cadeaux d'entreprise/ Sonorisation ;
20. Fourniture de bureau ;
21. Fourniture de matériels et mobiliers de bureau/Electroménager ;
22. Concessionnaires de véhicules ;
23. Vendeur de Motos ;
24. Garage de réparations et d'entretiens mécanique automobile ;
25. Location de véhicules/Grues ;
26. Fourniture de produits pétroliers ;

27. Agences de communication/Marketing/publicité;
28. Travaux d'imprimerie ;
29. Photographie et Reportage ;
30. Médias (Presse écrite, Radio, Télévision) ;
31. Protocole/Accueil/Événementiel ;
32. Compagnies d'assurance ;
33. Agence de Voyage ;
34. Agence immobilière ;
35. Transport de courrier express national/international ;
36. Hôtels/Restaurants/Places des fêtes ;
37. Autres à décrire ;

NB: CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO rappelle aux entrepreneurs, fournisseurs et prestataires de service qui travaillent déjà avec elle, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront produire les mêmes dossiers pour être agréés.

Le dossier de candidature doit comporter :

- 1) Une lettre de demande d'inscription sur la liste des fournisseurs et prestataires de services, adressée au Directeur Général de CBI-TOGO indiquant les informations ci-après :
 - CATEGORIE D'ACTIVITE ;
 - Les noms, prénoms, RAISON SOCIALE, ADRESSE, TELEPHONE, FAX, E-MAIL ;
 - La date de la création de la structure, la nature juridique, le capital social ;
 - L'expérience dans le domaine ;
- 2) LES PIECES ADMINISTRATIVES (carte d'opérateur économique, quitus fiscal) ;
- 3) La Liste du matériel disponible en propriété ou en location avec les justificatifs ;
- 4) La liste du personnel (cv et copie du diplôme ou attestation) ;
- 5) Liste des réalisations antérieures avec les preuves.

Les dossiers de candidature devront être déposés sous pli fermé **à la réception au rez-de-chaussée du siège social de CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO, Boulevard du 13 Janvier, Quartier Béniglato, B.P : 4032, Tél : +228 22 20 82 82 / 22 20 84 85 www.coris-bank.com ; tous les jours ouvrables de 8h à 17h.**

Les plis doivent comporter les indications :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET »

«Le(s) numéro(s) d'ordre correspondant (s) à la (aux) Catégorie(s) d'activité»

Date limite de dépôt des candidatures : 2 Décembre 2019 à 17h 00 GMT ;

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui ont répondu à cette manifestation d'intérêt.

Le Directeur Général

M. Alassane KABORE

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

